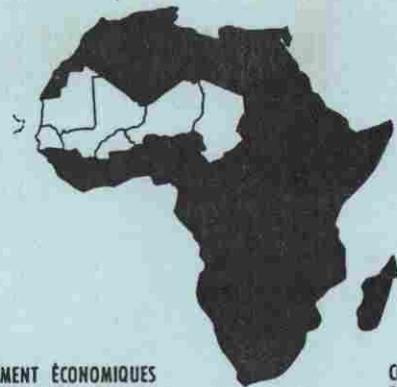


000 94



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERÈSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL



Document N° 1

DISTRIBUTION LIMITÉE
AUX PARTICIPANTS

DOCUMENT A EMPORTER AU COLLOQUE
(Ne sera pas redistribué sur place)

BILAN DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LE SAHEL

par

Jean-Jacques GABAS
et
Jacques GIRI

COLLOQUE SUR LES POLITIQUES CÉREALIÈRES
DANS LES PAYS SAHÉLIENS

CONFERENCE ON CEREAL POLICIES
IN SAHEL COUNTRIES

MINDELO, SAO VICENTE, 1 - 6 DEC 1986
REPUBLIQUE DU CAP VERT

REPUBLIC OF CAPE VERDE



**BILAN DE LA SITUATION
ALIMENTAIRE DANS LE SAHEL**

par

**Jean-Jacques Gabas
et
Jacques Giri**

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette étude le sont sous la responsabilité de ses auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1960

LA CROISSANCE DE LA POPULATION

Etablir un bilan de la situation alimentaire des pays du Sahel, nécessite de connaître le "nombre de bouches à nourrir". Il faut dire d'emblée que la population sahélienne est bien mal connue, et les chiffres présentés ne doivent pas faire illusion quant à leur degré de précision. Ils ne représentent que des ordres de grandeur, avec toutefois un trait particulier: la majorité des démographes s'accordent pour dire que les chiffres publiés sont souvent des minimums.

Sous ces réserves, que peut-on dire?

Tout d'abord, au cours des vingt-cinq dernières années la population du Sahel a doublé. Elle est passée de près de 18 millions d'habitants en 1960 à 36 millions environ en 1985.

On constate que ce doublement en 25 ans, masque des situations différentes selon les pays :

-le Burkina-Faso, les Iles du Cap-Vert, ainsi que le Tchad ont enregistré des taux de croissance de leur population nettement inférieurs à ceux des autres pays de la région sahélienne. Cela est dû essentiellement à la forte émigration pour raisons économiques ou troubles politiques;

-Les autres pays ont plus que doublé leur population, à l'exception peut-être du Sénégal pour qui la croissance de sa population est identique à celle de l'ensemble du Sahel (cf. tableau 1).

TABLEAU 1

POPULATION TOTALE SAHELIERNE

(en milliers)

	1960	1970	1985	Taux de croissance
BURKINA FASO	4164	5071	6933	2,06%
CAP VERT		253	321	
GAMBIE	327	450	642	2,70%
MALI	4040	5162	8052	2,80%
MAURITANIE	970	1214	1886	2,70%
NIGER	2876	4008	6113	3,06%
SENEGAL	3498	4391	6515	2,50%
TCHAD	3032	3643	5016	2,03%
SAHEL	18907	24192	35478	2,50%

Source: BANQUE MONDIALE

Il est probable que cette croissance de la population pour les vingt prochaines années ne se ralentira pas (sauf peut-être en Gambie); elle sera identique à celle observée au cours des quinze dernières années au Sénégal, et sera encore plus forte dans les autres pays du Sahel.

L'EXPLOSION URBAINE

La croissance des villes s'est faite à un rythme deux fois supérieur à celui de la croissance de la population au cours des vingt-cinq dernières années. La population urbaine est passée de 1,3 million en 1960 à 7 millions en 1985.

Les pays les moins urbanisés en 1960 et en particulier la Mauritanie, ont connu une croissance urbaine plus forte que les autres et ont largement rattrapé leur retard. Le Sénégal conserve cependant son caractère de pays le plus urbanisé du Sahel (cf. tableau 2).

TABLEAU 2

EVOLUTION DE L'URBANISATION AU SAHEL

	I Population en % de la pop. totale	I urbaine pop. totale	I Taux de croissance en %	I 1973-80
	I 1965	I 1983	I 1965-73	I
BURKINA FASO	I 6	I 11	I 6,5	I 4,8
CAP VERT	I	I	I	I
GAMBIE	I 16	I 30	I 6,4	I 6,5
MALI	I 13	I 19	I 5,4	I 4,4
MAURITANIE	I 7	I 25	I 16	I 4,6
NIGER	I 7	I 14	I 7	I 7
SENEGAL	I 27	I 34	I 4,3	I 3,8
TCHAD	I 9	I 20	I 6,9	I 6,6

Source: BANQUE MONDIALE

En conclusion on gardera à l'esprit qu'en 25 ans :

.la population du Sahel a doublé,

.la population urbaine a plus que quintuplé,

et que pour les vingt prochaines années, les mêmes tendances sont à prévoir avec peut-être un ralentissement de la croissance urbaine.

LA MONTEE DE LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE

Ce chapitre va présenter de façon essentiellement quantitative un bilan de la situation alimentaire dans les pays du Sahel.

Que le lecteur ne s'y trompe pas! Tous les chiffres, tant de productions que d'importations céréalier, contiennent une marge d'incertitude importante pouvant atteindre 30%. Certes, cette question de la fiabilité de l'information statistique n'est pas nouvelle¹, mais se pose toujours avec autant d'acuité. En conséquence, les informations "chiffrées" sont à prendre comme des ordres de grandeur, et non des évaluations précises.

UNE PRODUCTION CEREALEIRE QUASI-STAGNANTE ET VULNERABLE A LA SECHERESSE

Au cours de la période 1961-1985, la production céréalier dans le Sahel n'a pas augmenté de plus de

0,5 % chaque année

Dans le même temps la population a crû cinq fois plus vite!.

(1) Le colloque de Nouakchott avait recommandé qu'un effort soit mené pour l'amélioration des données statistiques.

La région sahélienne est extrêmement vulnérable aux aléas climatiques: une sécheresse accusée se traduit par une chute importante des productions céréalières. C'est la raison essentielle des fortes variations inter-annuelles que l'on peut observer au cours de ces vingt-cinq dernières années.

Cette quasi stagnation de la productivité dans les cultures vivrières est largement due à la persistance des systèmes de production extensifs traditionnels. Le mode de culture prédominant demeure la culture pluviale, manuelle; l'emploi des semences sélectionnées, des fertilisants etc... reste très limité.

Les systèmes de production plus intensifs demeurent l'exception en culture pluviale. Quant aux cultures irriguées, elles ne jouent toujours qu'un rôle très accessoire dans la région: elles fournissent moins de 5% des céréales consommées. Elles n'ont que peu progressé en 25 ans et leurs rendements demeurent souvent médiocres.

Le tableau suivant donne une estimation de l'évolution des productions de céréales au cours des 25 dernières années:

TABLEAU 3
PRODUCTIONS TOTALES DE CÉRÉALES

(en milliers de tonnes)

	BURKINA FASO	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL SAHEL	
1961-65	932	1028	n.d	1217	607	600	4384	I
1981-85	1183	1043	52	1501	799	403	4980	I

(les productions du Tchad concernent 1967-70 & 1982-85)

Source: FAO

DES IMPORTATIONS CEREALIERES CROISSANTES

Les importations totales de céréales (importations commerciales et aide alimentaire) se sont fortement accrues pendant les vingt-cinq dernières années. Le rythme annuel moyen est de l'ordre de

8%

Là encore les chiffres présentés dans le tableau 4 méritent prudence; le commerce ouest-africain n'est pas négligeable (entre pays côtiers et pays enclavés notamment) et est fort mal enregistré dans les statistiques officielles. Pour les dernières années, les chiffres présentés sont plutôt des "minimums".

TABLEAU 4

IMPORTATIONS TOTALES DE CEREALES

(en milliers de tonnes)

	BURKINA FASO	CAP VERT	GAMBIE	GUINEE BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL SAHEL	
1961-65	10	11	10	n.d.	10	6	4	234	4	289	I
1981-85	71	62	45	38	170	212	96	557	53	1303	I

Source :FAO

Tous les pays sahariens ont été dans l'obligation d'avoir recours aux importations céréalieress dans des proportions croissantes; on remarquera que le Sénégal, la Mauritanie et le Mali se détachent de l'ensemble tant par la rapidité de la croissance que par l'importance des volumes importés.

Comme l'indiquent les tableaux 5 et 6 ce sont essentiellement des importations de riz et de blé, le sorgho et le maïs (sauf pour le Cap-Vert) occupant une place mineure:

TABLEAU 5

IMPORTATIONS TOTALES DE RIZ

(en milliers de tonnes)

	BURKINA FASO	CAP VERT	GAMBIE	GUINEE BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL SAHEL
1965	3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	179	0	184
1985	35	5	50	29(*)	256	107	7	370	5	864

(*) en 1983

Source: FAO

TABLEAU 6

IMPORTATIONS TOTALES DE BLE

(en milliers de tonnes)

	BURKINA FASO	CAP VERT	GAMBIE	GUINEE BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL SAHEL
1965	11	n.d.	n.d.	n.d.	20	1	2	61	-	98
1985	29	19	12	11(*)	72	150	25	129	43	490

(*) en 1983

Source: FAO

Cette croissance des importations de riz a été régulière dans tous les pays, à l'exception du Niger où les volumes ont tendance à diminuer depuis 1982.

UNE DEPENDANCE ALIMENTAIRE VARIABLE SELON LES PAYS

Si l'on mesure le degré de dépendance alimentaire par le rapport entre les importations céréaliers et les disponibilités totales (importations plus production nette) celui-ci est très variable selon les Etats sahéliens. Au début de la décennie 1980, la population mauritanienne ne peut se nourrir que grâce aux importations céréalières, et près de la moitié de l'offre en céréales au Sénégal et en Gambie provient des importations. Au Mali les importations de céréales très faibles au début des années 1960, atteignent 15 à 20% de l'offre intérieure au début de la décennie 1980. Pour les autres pays du CILSS le degré de dépendance est nettement plus faible et ne représente que quelques pourcents de l'offre intérieure. Par rapport à la décennie 1960, le degré de dépendance s'est accru pour l'ensemble des pays du CILSS.

Cette évolution conjointe production-importation montre de quelle façon la structure de l'offre s'est modifiée entre 1961 et 1985. A cet égard l'évolution de la structure de l'offre en riz est intéressante (cf. tableau 7).

TABLEAU 7

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'OFFRE EN RIZ

(en milliers de tonnes)

	PRODUCTION	IMPORTATION	OFFRE TOTALE
<hr/>			
BURKINA-FASO			
1961-65	28	3	31
1981-85	33	30	63
<hr/>			
MALI			
1961-65	174	20	194
1981-85	150	53	203
<hr/>			
MAURITANIE			
1961-65	0	0	0
1981-85	13	66	79
<hr/>			
NIGER			
1961-65	10	2	12
1981-85	46	18	64
<hr/>			
SENEGAL			
1961-65	90	170	260
1981-85	116	352	468

source: FAO

DES DISPONIBILITES EN CEREALES PAR HABITANT STAGNANTES

Les importations croissantes ont permis de maintenir au mieux en 1985 la disponibilité en céréales enregistrée au début des années 1960, face à une

croissance de la population de	2,5% par an
croissance de l'urbanisation de	6% par an
croissance de la production de	0,5% par an.

Les graphiques suivants montrent l'évolution divergente des courbes de production et d'importation par habitant pour les différents pays sahéliens .

Que peut-on conclure sur la situation nutritionnelle de la région sahélienne?

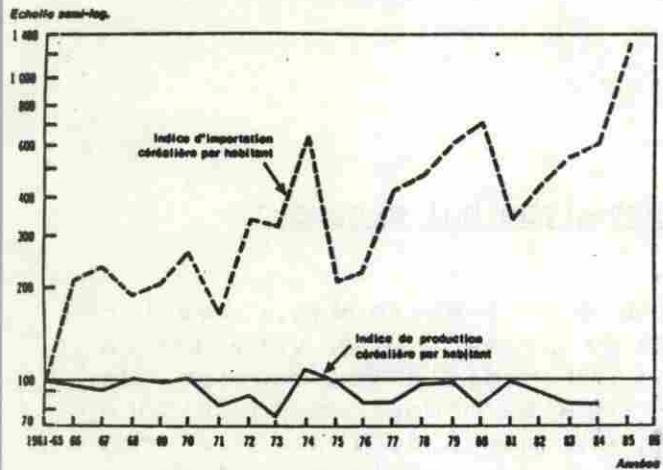
Par rapport aux besoins théoriques calculés par la FAO, il semblerait que les apports caloriques journaliers soient satisfaits au Niger et au Sénégal. Par contre il subsisterait un déficit de l'ordre de 10 à 20% dans les autres pays.

On observera que par delà ces " moyennes ", d'importantes inégalités dans la satisfaction des besoins nutritionnels subsistent. Ainsi, des groupes sociaux importants (dans les villes notamment), ou des zones géographiques exposées aux aléas climatiques se trouvent en situation nutritionnelle défavorable et la précarité alimentaire reste une donnée fondamentale au début de la décennie 1980.

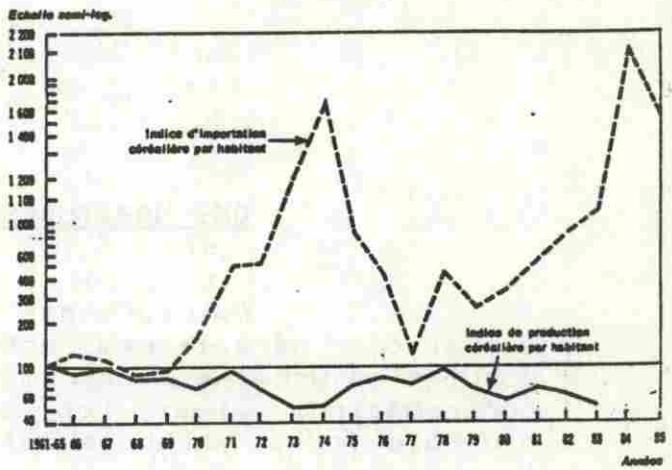
Certains déficits nutritionnels ont peut-être été comblés par la lente diversification ; on constate en effet une croissance de la ration lipidique due essentiellement à un apport plus important d'huiles végétales, et une croissance de la consommation de sucre. Par contre la ration protéique d'origine animale notamment, est en légère diminution depuis vingt-cinq ans et se trouve toujours en deçà du minimum requis.

**BILAN CEREALIER DES PAYS
MEMBRES DU CILSS**

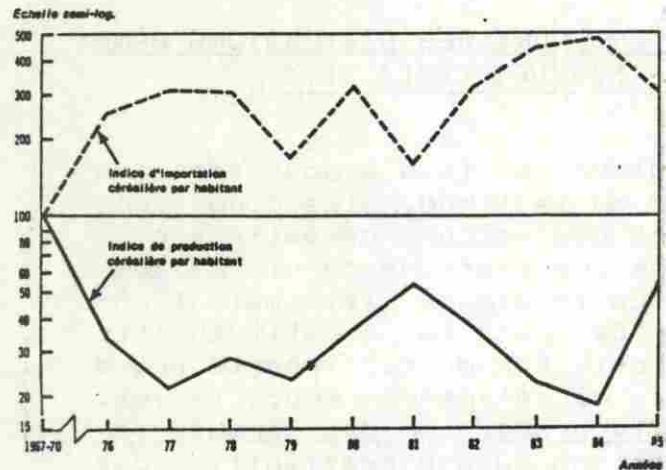
BILAN CEREALIER DU BURKINA FASO
Base 1961-65 = 100



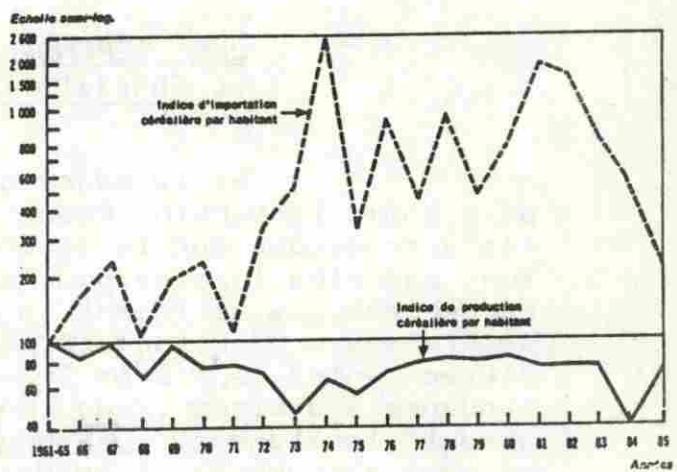
BILAN CEREALIER DU MALI
Base 1961-65 = 100



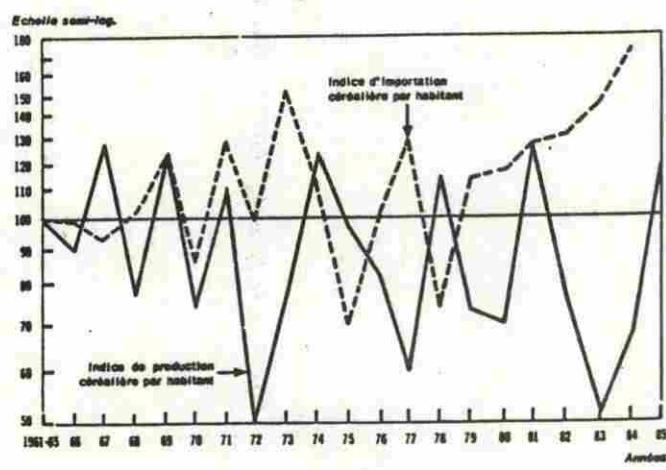
BILAN CEREALIER DE LA MAURITANIE
Base 1967-70 = 100



BILAN CEREALIER DU NIGER
Base 1961-65 = 100



BILAN CEREALIER DU SENEGAL
Base 1961-65 = 100





DES HABITUDES DE CONSOMMATION QUI EVOLUENT

Au cours des vingt cinq dernières années, les importations céréalierées ont augmenté légèrement plus vite que la population urbaine. Ces importations ont modifié les modèles de consommation; ainsi les céréales locales produites en culture pluviale (mil, sorgho, maïs) représentent moins de 10% de la ration céréalière à Dakar, et le riz assure environ la moitié de la ration journalière à Bamako. Mais la consommation de riz et de pain s'étend aussi de manière croissante dans les campagnes, lorsque les paysans s'intègrent aux circuits marchands.

UNE DEPENDANCE QUI ENGENDRE DES DISTORSIONS DANS LE FONCTIONNEMENT DES MARCHES CEREALIERS

Si le degré de dépendance est faible pour certains pays comme le Burkina Faso, le Niger ou le Tchad, les conséquences économiques sur le fonctionnement des marchés céréaliers n'en sont pas plus faibles pour autant. Les importations de riz ne concurrencent pas seulement la production locale de riz, mais l'ensemble des productions céréalierées. De par la substituabilité élevée entre le riz et le mil, le prix CAF du riz importé qui a tendance à diminuer, devient un prix de référence pour le mil produit localement. La question de la protection des marchés sahariens par une taxation des importations ou une redéfinition des parités monétaires se pose de façon cruciale aujourd'hui.